

Plan de travail annuel : du 1er janvier au 31 décembre 2017 (Révisé)
Entité de mise en œuvre : UMOCI

Titre du projet : **Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la Filière Gomme arabique.**

Objectif global du projet : Contribuer à l'amélioration des revenus acteurs directs (producteurs, collecteurs et exportateurs) de la filière gomme arabique et à la réduction de la réduction de la pauvreté au Mali par l'exploitation rationnelle et l'exportation de gomme arabique.

Produits attendus	Activités prévues	Actions à réaliser	Périodes de réalisation				Indicateurs	Source de financement (en FCFA)		Observations
			T1	T2	T3	T4		Budget FM	Budget d'Etat	
P1: La filière est organisée et l'interprofession est créée.	Activité 1.1 : Elaborer et faire valider les Statuts et Règlements intérieurs de l'Interprofession Nationale de la Filière Gomme arabique.	1.1.1 Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration des Statuts et règlements intérieurs : -des bureaux nationaux des familles professionnelles ; -et du bureau National de l'Interprofession.	x				-Un (01) consultant recruté ; -Les Statuts et règlements intérieurs de l'Interprofession élaboré.	8 000 000		Réalisée 1. Famille professionnelle des producteurs ; 2. Famille professionnelle des collecteurs/exportateurs.
			1.1.2 Mise en place des bureaux nationaux par famille professionnelle (producteurs, collecteurs/Exportateurs)	x				-Deux bureaux nationaux mis en place	10 000 000	

Réalisée
1. Famille professionnelle des producteurs (CONAPROGOM M) ;
2. Famille professionnelle des

									collecteurs/exportateurs (CONACOLEGO M).
	1.1.3 Organisation de trois réunions du bureau du Comité d'Initiative.		X	X		Trois (03) réunions organisées.	5 000 000		Réalisée
	1.1.4 -Formation des délégués des Unions de SCOOPS sur les procédures d'élection des membres du bureau de l'Interprofession à Bamako.		X	X		Vingt (28) délégués des deux bureaux nationaux formés.	2 000 000		Réalisée La formation a eu lieu 2 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Interprofession.
Activité 1.2 Mettre en place du Bureau National de l'Interprofession.	1.2.1 Mise en place du bureau de l'Interprofession Nationale.			X		-Une Assemblée Générale tenue, -Le bureau national de l'Interprofession mis en place.	10 000 000		Réalisée.
Activité 1.3: Appuyer la mise en place des organisations	1.3.1. Mise en place des Sociétés Coopératives (niveau communes) et des		X	X		-au moins 2 Sociétés Coopératives de collecteurs	10 000 000		Réalisée

	professionnelles au niveau local, Régional et National.	Unions de Sociétés Coopératives de Collecteurs à Nioro et à Nara (niveau cercle).			créées dans au moins deux communes ; -1 Union de SCOOPS de Collecteurs créée dans chacun des cercles.	10 000 000	En cours de réalisation. Deux Sociétés coopératives et Union de Sociétés coopératives ont été mises en place à Rarhouss (commune rurale de Banikane, commune rurale de Rarhouss). Il reste la commune de Gossi pour le Cercle de Rarhouss. Niafunké, Kita et Bafoulabé sont nouveaux.
		1.3.2. Mise en place des Sociétés Coopératives et des Unions de Sociétés Coopératives dans les Cercles de Rarhouss (commune de Gossi), Niafunké, Kita et Bafoulabé.		x	-au moins 2 Sociétés Coopératives de producteurs et de collecteurs créées niveau communes) ; -2 Unions de Sociétés Coopératives de producteurs et de collecteurs créés dans chacun des cercles.		

2

3

							<p>les autres structures (APCAM, DNPSES, Eaux et Forêts et l'IF-Gomme).</p>			
<p>P2: La ressource est protégée</p>	<p>Activité 2.1 : Former les acteurs sur les mesures de protection de la ressource.</p>	<p>2.1.1 Organisation des sessions de formation sur la protection de la ressource dans les cercles gommifères : -Honoraires des consultants -Frais d'organisation : nourriture des participants</p>			<p>X</p>	<p>X</p>	<p>- 282 acteurs Formés dont: H : 197 F : 85</p>	<p>90 000 000</p> <p>2 400 000</p>		<p>TDR disponibles ; DAO lancé.</p>
		<p>2.1.2 Réalisation et diffusion d'un Sketch de sensibilisation sur la protection de la ressource (divagation des animaux dans les gommeraires et les feux de brousse).</p>	<p>X</p>	<p>X</p>			<p>Un sketch réalisé et diffusé</p>	<p>9 000 000</p>		<p>En cours de réalisation</p>

P3: La qualité de la gomme arabique du Mali est Améliorée.	<u>Activité 3.1 :</u> Appuyer le processus de labellisation de la gomme arabique.	3.1.1 Réalisation, diffusion de trois Sketchs : - Un (01) Sketch sur les normes de l'UE et des USA de la gomme arabique ; - Un (01) sketch de sensibilisation sur la qualité (inoculation des produits chimiques) ; - Un (01) sketch de sensibilisation sur les mauvaises pratiques (mélange de variétés).	x	x	x	x	Trois Sketchs de sensibilisation réalisés et diffusés.	25 000 000		En cours de réalisation : 02 Sketchs réalisés : 1 sur l'inoculation et 1 sur les mélanges de variétés. Il reste le Sketch sur les normes européennes et les normes des USA.
3.1.2 Elaboration du Guide de Bonnes Pratiques de production et de Qualité de la gomme	x						Un Guide illustré	14 480 000		Réalisée
3.1.3 Impression du Guide de Bonnes Pratiques de production							-2000 exemplaires du Guide produits ;	9 850 000		Réalisée

2

WR

P4: 10.000 ha de Gommiers d'acacia Sénégal sont plantés et la production a augmenté.	<u>Activité 4.1</u> Réaliser et équiper 20 (SHVA) avec forages sur 20 sites de pépinière d'acacia Sénégal.	honoraires des consultants ; - Prise-en charge des frais généraux d'organisation de l'atelier national.							6 000 000	validation des statistiques du commerce extérieur.
	4.1.1 Recrutement d'un bureau pour le suivi et le contrôle des travaux.			x						Réalisée
	4.1.2 Missions de suivi contrôle du bureau			x					2 000 000	Réalisée
	4.1.3 Réalisation de quatre (04) SHVA sans les forages sur les sites de pépinière à Somankidi, Diéma, Goumbou et Sandaré.			x	x		4 forages réalisés sur les sites identifiés.		20 000 000	En cours de réalisation Les forassions sur les sites de Diéma et de Goumbou ont été positifs. Les forassions sur les sites de Somakidi et Sandaré sont en cours de réalisation.

2

AK

<p>4.1.4 Etude, Réalisation et Equipement de trois (03) SHVA avec forages sur les sites de pépinière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ténenkou ; - Rarhouss ; - Gossi. 		x	x	03 SHVA avec forages réalisés sur les sites de :		60 000 000	En raison de "l'insécurité" dans la région, une demande de passation de marché par entente directe sera soumise à la Direction Générale des Marchés Publics. Les activités seront réalisées par les entrepreneurs de la région.
<p>4.1.5 Etudes, Réalisation et Equipement de trente cinq (35) SHVA forages sur les sites des plantations d'acacia Sénégal dans les cercles gommifières.</p>		x	x	35 SHVA avec forages réalisés sur les sites des plantations.		875 000 000	Ces forages seront réalisés sur les plantations communautaires et privées. Les sites sont identifiés et les documents disponibles.
<p>4.1.6 Paiement du reliquat du montant des contrats des entreprises pour la réalisation de 20</p>		x		Le reliquat du montant des contrats payé (60%).		218 080 466	Réalisée

	SHVA avec forages sur les sites des pépinières.												
	4.1.7 Missions de réception des SHVA des sites de pépinières.	x	x	x	x	20 SHVA avec forages réceptionnés.		15 000 000	En cours de réalisation. Seize (16) SHVA avec forages sur 20 ont été réceptionnés.				
Activité 4.2 : Délimitation et piquetage de 4 000 ha de parcelles	4.2.1 Réalisation des travaux de délimitation, de piquetage et de trouaison sur les parcelles à planter dans les zones gommifères.					4000 ha aménagés.		30 000 000	La main d'œuvre sera assurée par les membres des Unions. L'UMOCI apportera un appui financier.				
Activité 4.3 : Acquisition d'équipements d'arrosage	4.3.1 Identification et achat des équipements pour l'arrosage des plants.				x	Nombre d'équipements d'arrosage acquis.		30 000 000	Les équipements achetés seront mis à la disposition des Unions.				
Activité 4.4 : Développement d'un partenariat public-privé pour la gestion durable du patrimoine gommier :	4.4.1 Appui aux Unions des SCOOPS pour l'obtention d'agréments : -Négociation de contrat d'exploitation de la ressource ; -Honoraires des				x	17 Unions de SCOOPS producteurs de gomme arabique appuyées et disposent d'agrément.		10 000 000	La gestion des ressources communautaires est assurée par les membres des Unions de SCOOPS. Le cadre de concertation Eia Secteur privé est dynamisé.				

	<p>Activité 4.5 : Elaboration des plans d'aménagement et de gestion simplifiée des gomméraires.</p>	consultants.			17 Unions de SCOOPS producteurs de gomme arabique appuyées.		21 000 000	Les Unions de SCOOPS de producteurs seront appuyées pour : -l'élaboration des plans d'aménagement ; -la gestion simplifiée des gommiers. Des consultants seront commis à cet effet.
	<p>Activité 4.6 : Réaliser les pépinières d'Acacia Sénégal dans les zones d'intervention du projet.</p>	4.5.1 Appui aux Unions des producteurs pour l'élaboration des plans d'aménagement (Honoraires des consultants).						
	4.6.1. Clôture de vingt-un (21) sites de pépinières.		x	x	- vingt-un (21) sites de pépinières mises en place, clôturées et sécurisées.		45 000 000	En cours de réalisation. 16 sites de pépinières sur 21 ont été clôturés de grillage.
	4.6.2. Prise en charge de deux (02) pépiniéristes par Union pour le suivi des pépinières		x	x	26 pépiniéristes pris en charge		6 240 000	La désignation des pépiniéristes et la date de démarrage des pépinières seront notifiées par les Présidents des Unions pour faciliter la prise en charge.

	<p>Activité 4.7 : Faire des missions de supervision sur les sites des pépinières et dans les zones d'exploitation de la gomme arabique.</p>	<p>4.7.1 Missions de supervision des pépinières: - Prise-en charge des frais de mission de l'équipe du projet, frais de déplacement des agents des Cantonnements forestiers des zones et des frais de mission de l'équipe d'ICRAF.</p>				x	<p>- Quatre (04) missions effectuées ; - Vingt (20) sites de pépinières visités.</p>	15 000 000		<p>La supervision des pépinières se fera avec les agents des Cantonnements forestiers des localités et ICRAF.</p>
<p>P5: La production et la filière sont accrues.</p>	<p>Activité 5.1: Former les membres des Unions de SCOOPS sur les techniques d'exploitation de la gomme arabique (2ème phase).</p>	<p>5.1.1 Organisation des sessions de formation des membres des Unions de SCOOPS de treize cercles.</p>				x	<p>-Treize (13) ateliers organisés ; -270 acteurs formés dont : 190 hommes ; 80 femmes.</p>	90 000 000		<p>Réalisée A la demande des acteurs.</p>

2

✍

		<p>6.1.2 Appui à la réalisation d'activités génératrices de revenus :</p> <p>Acquisition d'équipements maraîchers, de transformation, de pisciculture et d'irrigation, etc.</p>		x	<p>Les groupements de femmes de la filière gomme arabique appuyés à : -Sandaré ; -Yélimané ; -Nara ; -Mopti.</p>	80 000 000		<p>En collaboration avec l'Interprofession de la filière gomme du Mali (IF-Gomme-Mali). Les groupements de femmes des autres localités seront appuyés en fonction de leur besoin jugé pertinent.</p>
<p>P7 : Les investissements privés dans la filière sont suscités.</p>	<p><u>Activité 7.1 :</u> Promouvoir la filière gomme arabique</p>	<p>7.1.1 Organisation d'une mission auprès de la Diaspora en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Billets et frais de mission -Production de Kits de communication (Dépliants, Kakemonos) ; -Production et diffusion de Films le sur la gomme arabique ; -Frais d'organisation de la rencontre (location salle et divers) 		x	<p>- 2 Cadres d'API-Mali ; - 2 Cadres de l'UMOCI et -2 producteurs de gomme Participent à la rencontre.</p>	35 000 000		<p>La mission sera organisée conjointement avec l'API Mali. Elle est prévue courant novembre 2017.</p>

	<p>Activité 8.2 Mettre en place Le complément du Fonds de garantie.</p>	<p>8.2.1-Financer les activités des nouvelles SCOOPS créées et des acteurs privés (producteurs et collecteurs).</p>				x	<p>- le montant du DAT est approprié et répond au besoin</p>		100 000 000	<p>5 nouvelles SCOOPS, un producteur et un collecteur privés bénéficient d'un prêt sur le Fonds de garantie.</p>
<p>P9: Le personnel est recruté et le fonctionnement de l'unité de mise en œuvre est renforcé.</p>	<p>Activité 9.1 : Recruter le Responsable Administratif et Financier et assurer le Salaire du Personnel.</p>	<p>9.1.1 Recrutement du Responsable Administratif et Financier : -Honoraires du Consultant, -Prise en charge des membres de la Commission d'évaluation (Perdiems et restauration).</p>	x						1 780 650	<p>Réaliser Le RAF a pris fonction le 17 juillet 2017.</p>
	<p>9.1.2 Règlement de Salaires et charges sociales de quatre (04) Cadres et deux (02) Chauffeurs.</p>	x	x	x	x	<p>Quatre (04) Cadres et un Chauffeur rémunérés.</p>	55 219 428		<p>Salaires bruts du personnel (RAF, Cadres assistants et Chauffeurs).</p>	
<p>Activité 9.2: Acquérir le mobilier de bureau.</p>	<p>9.2.1 Achat de mobiliers de bureau</p>	x			<p>-mobiliers de bureau et autres matériels acquis.</p>	350 000		<p>Réalisée. 2 Chaises demi-ministre acquises.</p>		

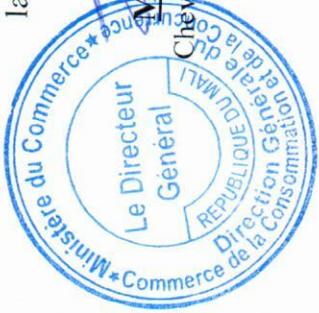
	Activité 9.3: Assurer la Communication sur le Projet.	9.3.1 Production de supports de communication : -Magazines ; -Kakemonos ; - Articles de journaux, etc.	x	x	x	x	x	25 000 000		
	Activité 9.4: Assurer le fonctionnement du véhicule.	9.4.1 Entretien du Véhicule	x	x	x	x	L'entretien d'un (01) véhicule est réalisé.	5 000 000		Permanent
P10: L'évaluation et la vérification des Comptes sont assurées	Activité 10: Assurer la vérification des comptes	10.1 Réalisation de l'audit des comptes du projet pour l'exercice 2016.				x	Un (01) Audit réalisé.	3 500 000		L'Audit de 2016 sera réalisé par la Cour des Comptes ou un Cabinet spécialisé avant la fin de l'année. Les TDR sont disponibles.
Total du budget								800 840 548	2 075 504 962	

Arrêté le budget du présent plan de travail à la somme de : Deux milliards huit cent soixante huit cent soixante six millions trois cent quarante cinq mille cinq cent dix (2 876 345 510) francs CFA dont 800 840 548 FCFA pour le Fonds Multilatéral et 2 075 504 962 FCFA pour le Budget d'Etat.

Le Coordinateur National

Mohamed SIDIBE
 Chevalier de l'Ordre National

Bamako, le 02 novembre 2017
 Le Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence


Modibo KEITA
 Chevalier de l'Ordre National

 Le Directeur Général
 République du Mali
 Direction Générale de la Consommation et de la Concurrence